



Instructions de service

PremiumEdition | Foyers vitrés





PRÉAMBULE - POLITIQUE DE QUALITÉ

Vous venez d'acquérir un foyer vitré SPARTHERM ; merci pour votre confiance.

Dans un monde d'abondance et de production de masse, nous relient notre nom avec le credo de notre propriétaire Monsieur Gerhard Manfred Rokossa :

« Haute qualité technique combinée à un design contemporain et service à la clientèle pour sa satisfaction et ses recommandations. »

Nous vous offrons ensemble avec nos partenaires revendeurs des produits de première qualité qui touchent les émotions et interpellent les sentiments comme la sécurité et le confort. Pour que cela réussisse, nous vous recommandons de lire attentivement le mode d'emploi afin de connaître rapidement et entièrement votre foyer vitré.

En plus des informations concernant l'utilisation, le mode d'emploi comprend également des consignes importantes sur l'entretien et le fonctionnement pour votre sécurité ainsi que le maintien de la valeur de votre foyer vitré et vous donne des astuces et des aides précieuses. Par ailleurs, nous vous montrons comment vous pouvez utiliser votre foyer vitré de manière non polluante.

Si vous avez d'autres questions, veuillez vous adresser à votre revendeur spécialisé ou à l'installateur de votre poêle.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir avec votre foyer vitré et un joli feu de cheminée en permanence.

Votre conseiller Spartherm

G.M. Rokossa

CONTENU DU MODE D'EMPLOI

1. Certification de qualité	4	4.5.4 Nettoyage de la vitre des foyers vitrés standard avec les portes escamotables en forme ronde ou coudées	16
1.1 Fonction de fermeture de la porte du foyer	4	4.5.5 Nettoyage de la vitre des foyers vitrés standard avec des portes à 3 cotés	16
1.1.1 Transformation de la fonction de fermeture de la porte du foyer	5		
2. Combustible	5	5. Service et entretien	18
2.1 Bois	5	5.1 Plaque signalétique	19
2.1.1 Neutralité CO ₂	5	5.2 Bac et grille à cendres	19
2.1.2 Essence de bois	5	5.3 Vitre	19
2.1.3 Quantités de bois	6	5.4 Nettoyage et entretien :	19
3. Incendie	7	5.5 Fermeture de porte SmartClose	19
3.1 Première mise en service	7	6. Aide	20
3.2 Allumage et alimentation du feu	7	7. Déclaration de garantie	22
3.2.1 Allumage du feu (combustion supérieure)	7	7.1 Généralités	22
3.3 Flambée/alimentation du feu	10	7.2 Période de garantie / portée de la garantie	22
4. Renseignements techniques	11	7.3 Extension de la garantie à 10 ans pour les nouveaux utilisateurs du corps de base cellule de combustion	23
4.1. Chauffer pendant la période de transition	11	7.4 Exclusion de la garantie	23
4.2 Fonctionnement avec une porte de foyer ouverte	12	7.5 Conditions de garantie	24
4.3 Air de combustion - air de circulation - air frais	12	7.6 La garantie perd sa validité dans les cas suivants	24
4.4 Protection contre l'incendie	12	7.7 Prestations en cas de réclamation de garantie	25
4.4.1 Mesures particulières de protection incendie relatives au revêtement de sol à proximité du foyer	11	7.8 Remarques concernant l'engagement de garantie en vertu de l'art. 477 du code civil allemand (BGB)	25
4.4.2 Mesures particulières de protection incendie pour les éléments de construction avoisinants inflammables	13	7.9 Responsabilité	25
4.5 Nettoyage de la vitre en vitrocéramique sur les portes relevables	13	7.10 Délai de prescription	25
4.5.1 Nettoyage de la vitre des foyers vitrés Premium à 2 cotés	14	7.11 Lieu d'exécution, tribunal compétent et droit applicable	25
4.5.2 Nettoyage de la vitre des foyers vitrés Premium à 3 cotés	14		
4.5.3 Nettoyage de la vitre des foyers vitrés standard avec les portes droites et escamotables	15	Notes	26

1. CERTIFICATION DE QUALITÉ

NOS FOYERS VITRÉS SONT CERTIFIÉS AVEC LE LABEL CE CONFORMÉMENT À L'EXPERTISE-TYPE SELON DIN EN 13229. DÉCLARATION DE PERFORMANCE VISIBLE ET DISPONIBLE SOUS WWW.SPARTHERM.COM

Une manipulation du mécanisme de fermeture n'est pas permise sur la version avec porte automatique pour des raisons de sécurité et entraîne l'annulation de la garantie. Cette annulation s'applique également en cas de modification technique du foyer vitré par le client à d'autres niveaux. Le type de construction souhaité devrait être éclairci avec le revendeur avant la commande.

Ce mode d'emploi suit les dispositions de la norme DIN 18896 « Foyers à combustible solide ». Les dispositions nationales et régionales, les méthodes de fabrication et les matériaux peuvent différer de ceux présentés dans cet exemple, mais ils doivent être respectés. Nos foyers vitrés sont des feux continus, c'est-à-dire que le fonctionnement continu est atteint par ajout répétitif de combustible. Un feu continu sans ajout intermédiaire ne convient pas à nos foyers vitrés.

Nos foyers vitrés sont bien entendu soumis aux critères de qualité propres à l'entreprise du contrôle depuis l'entrée des marchandises jusqu'au contrôle final avant l'expédition.

1.1 FONCTION DE FERMETURE DE LA PORTE DU FOYER

L'aptitude du foyer pour l'affectation multiple (deux ou plusieurs foyers vitrés sur le même tirage de cheminée) dépend si la porte est automatique :
Fonction porte automatique : le foyer vitré convient pour l'affectation multiple.

Sans fonction de porte automatique : affectation multiple interdite,

c'est-à-dire que le foyer doit être raccordé à un propre tirage de cheminée.

Remarque : en cas d'affectation multiple, la cheminée doit être construite et conçue en conséquence.

Il s'agit donc de distinguer si le foyer est une « cheminée ouverte ». Une « cheminée ouverte » n'est pas soumise en Allemagne aux exigences d'émission de 1.BImSchV (règlement fédéral relatif à la protection contre les nuisances) mais ne peut être utilisée que « occasionnellement ». Le fabricant fixe le mode de fonctionnement du foyer et détermine ainsi si l'appareil peut être utilisé en conformité de manière ouverte et donc peut être considéré comme « cheminée ouverte » : fonctionnement ouvert autorisé selon le fabricant : cheminée ouverte avec seulement une utilisation occasionnelle
fonctionnement ouvert interdit selon le fabricant : cheminée fermée, pas de limitation d'utilisation.

Remarque : les anciennes notions de « type de construction A1 » et « type de construction A » issues de la norme DIN 18895 qui n'est plus en vigueur portaient souvent à confusion sur les caractéristiques nommées plus haut et ne sont plus valables aujourd'hui.

D'une manière générale, les foyers vitrés de Spartherm ont un fonctionnement conforme fermé, c'est-à-dire que, sauf pour l'ajout de combustible ou le nettoyage, les portes du foyer doivent être fermées.

Les foyers vitrés certifiés pour le fonctionnement avec porte ouverte sont indiqués dans les caractéristiques techniques de la notice de montage séparée jointe aux foyers.

En cas de fonctionnement sur une cheminée à affectation simple (un foyer par cheminée), l'utilisateur est libre de choisir si le foyer vitré est équipé d'une porte automatique ou non. La fermeture conforme de la porte du foyer en cas de fonctionnement du foyer est toujours sous la responsabilité de l'utilisateur et doit être respectée.

1.1.1 TRANSFORMATION DE LA FONCTION DE FERMETURE DE LA PORTE DU FOYER

Les foyers vitrés Sparthrem relevables sont équipés à l'état de livraison d'une porte de foyer non automatique, les foyers vitrés basculant avec une porte automatique. Le type de fermeture de la porte peut être transformé en cas de foyers relevable avec une porte non automatique en retirant les contre-poids de la porte en une porte automatique. Sur les foyers basculant avec porte automatique, il est possible de transformer une porte automatique en délestant les ressorts de fermeture en une porte non automatique.

La procédure de transformation du type de fermeture est indiquée dans la notice de montage du foyer vitré.

2. COMBUSTIBLE

2.1. BOIS

2.1.1 NEUTRALITÉ CO₂

Le bois ne peut pas s'endetter auprès de la nature. La fondation « Forêt en détresse » a formulé judicieusement cela comme suit : «le bois est de l'énergie solaire accumulée. »Le bois est produit durablement dans nos forêts à partir d'énergie solaire, de dioxyde de carbone, d'eau et de nutriments qui y sont dissous. Chauffer au bois signifie donc chauffer dans le circuit de la nature. Le dioxyde de carbone libéré lors de la combustion est à nouveau accumulé dans le bois de nos forêts à l'aide de l'énergie solaire par la croissance des arbres. Ce bois est à nouveau disponible comme matière première » (voir également sous www.wald-in-not.de)

En résumé : brûler du bois permet de maintenir l'équilibre de la nature. L'Allemagne a légiféré sur l'exploitation éco-responsable des forêts. C'est pourquoi il est économiquement et écologiquement judicieux de brûler du bois sous cette forme.

2.1.2 ESSENCE DE BOIS

Les différents types de bois contiennent par kg net de masse à peu près la même énergie thermique. Chaque essence de bois a toutefois pour le même poids, un autre volume car les cellules qui structurent le bois ont des tailles et des densités différentes. Ce fait est présenté dans les valeurs techniques par la masse volumique apparente. Ici, le bois ne contient pas d'eau et est pesé par 1 m³ de bois.

Pour l'allumage, les bois avec une masse volumique apparente basse conviennent mieux car ils brûlent plus vite, pour l'alimentation régulière, les bois avec une masse volumique apparente plus élevée conviennent mieux.

Dureté du bois	Essence*	Masse volumique apparente en kg/m ³
Bois tendre	Peuplier	370
	Épicéa	380
	Sapin	380
	Pin	430
Bois dur	Hêtre	580
	Frêne	580
	Chêne	630

* D'autres essences locales peuvent aussi être utilisées mais ne sont pas courantes ou disponibles en grandes quantités.

Étant donné que le fonctionnement d'un foyer vitré, en fonction du type de construction du poêle en faïence /poêle de masse (par ex. comme cheminée de chauffage, cheminée de base, cheminée à air chaud, hypocaustes, etc.) des exigences différentes sont posées au fonctionnement (la quantité de bois par heure, l'intervalle d'alimentation etc.), demandez à votre installateur de poêle avant la mise en service les instructions nécessaires pour l'utilisation correcte de votre foyer vitré.

Ici quelques astuces et informations :



- Les bûches séchées à l'air et non traitées, avec une humidité résiduelle $\leq 18\%$ constituent le meilleur combustible.
- Le bois doit être stocké sous protection, au sec et à l'air libre.
- Un bois trop humide provoque des valeurs de chauffage trop faibles, un encrassement plus rapide de la cheminée et de la vitre.
- Pas de fonctionnement ouvert avec des bois résineux. Ces essences ont tendance à former des étincelles.

Nos foyers vitrés sont conçus pour le fonctionnement avec des bûches et des briquettes selon DIN 51731. L'utilisation d'autres combustibles est interdite.

Ne faites brûler en aucun cas :

- du bois humide, des déchets d'écorce, des coques de noix ou autres parties de plantes ligneuses
- des panneaux contreplaqués ou des plaques d'aggloméré revêtus ou non revêtus
- du papier, des cartons et des vieux vêtements
- des matières plastiques et des mousses
- du bois traité à l'aide de produits de protection
- des matières solides ou liquides non ligneuses
- des liquides inflammables

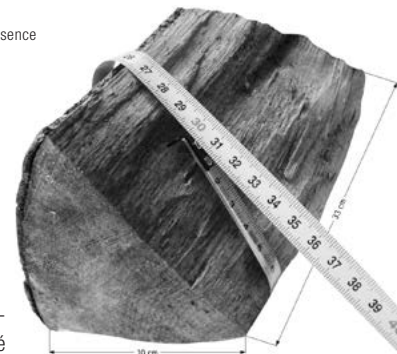
2.1.3. QUANTITÉS DE BOIS

Puissance nominale*	Quantité de bois/heure**	Illustrations
en kW	en kg/h	
5,0 - 6,9	1,5 - 2,3	
7,0 - 9,9	2,3 - 3,3	
10,0 - 12,9	3,3 - 4,3	
13,0 - 15,9	4,3 - 5,3	
16,0 - 21,0	5,3 - 7,2	

* Puissance nominale correspondante par ex. de la série de modèle Varia figure sur la plaque signalétique.

** La quantité de bois réelle dépend de l'essence et des propriétés qui en résultent.

Quantité de de bois/heure à l'exemple de
Varia 1V-51-4S
Puissance nominale : 11,0 kW
Quantité de bois/heure 3,3 - 4,3 kg/h
($\pm 30\%$)



Nous vous recommandons toujours d'alimenter votre foyer vitré avec des bûches fendues. Une bûche en forme de triangle en hêtre pèse pour un rayon de 10 cm et une longueur de 33 cm environ 2,0 kg. La périmètre doit s'élever à env. 30 cm. La quantité de bois par heure peut varier dans une plage de $\pm 30\%$.

Note : en cas de foyer vitré plus grand avec une largeur de chambre à combustion d'env. 60 cm, les bûches peuvent avoir une longueur d'env. 50 cm.

Si la quantité d'alimentation prescrite est dépassée de plus de 30% sur une période prolongée, ceci est susceptible d'endommager le foyer vitré ou la cheminée. Si la quantité de bois est très inférieure à celle recommandée, ceci peut entraîner une mauvaise combustion et un encrassement de la vitre en raison de la faible température régnant dans le foyer. Veuillez éviter de charger une quantité de bois inférieure de plus de 30% à la quantité recommandée. Après le montage de la cheminée, seul un feu modéré est autorisé. Cela permet de prévenir la formation de fissures au niveau de l'habillage du foyer (qui peut éventuellement encore présenter une humidité résiduelle avant la première combustion). Augmentez lentement l'alimentation pendant env. 3 à 5 feux à chaque fois d'une puissance de chauffage jusqu'à env. 30 % au-dessus de la puissance nominale.

3. INCENDIE

3.1 PREMIÈRE MISE EN SERVICE

- Vérifiez que tous les documents et accessoires joints au foyer vitré ont été retirés de la chambre à combustion.
- Le gant de protection fourni sert exclusivement à la manipulation de la poignée de commande en tant que protection contre la chaleur et de la tirette de réglage de l'air. Le gant n'est pas ignifugé !
- L'air de combustion est régulé, en fonction du type de foyer vitré, soit avec la « main froide » (voir chapitre „3.2. Allumage et alimentation du feu“) ou sans outil avec la poignée télescopique.



Exemple du réglage de l'air sans outils pour les foyers vitrés de la série Premium



Exemple sur Varia Ash-4S-2 avec tirette de réglage de l'air télescopique

- Veuillez lire le mode d'emploi entièrement pour ce qui concerne le combustible et les autres sujets afférents (voir chapitre „2.1. Bois“).
- La première mise en service devrait s'effectuer en coordination avec l'installateur qui a posé la cheminée et, dans l'idéal, en sa présence. Tous les éléments de revêtement doivent être secs, pour éviter les fissures ou les détériorations.

- Si vous n'avez pas d'alimentation externe en air de combustion, vous devez garantir une alimentation en air suffisante dans la pièce afin qu'une dépression ne se forme pas dans la pièce et que des gaz de fumée toxique ne pénètrent pas dans la pièce. **ATTENTION!** En cas de ventilation contrôlée, de ventilation WC et de hotte d'aspiration sans fonction de circulation également risque de dépression !!!
- Conformez-vous au chapitre „3.2. Allumage et alimentation du feu“.
- Lors de ce premier feu, des odeurs désagréables se forment. La couche de corrosion formée à la surface en acier du foyer vitré brûle. Ceci est sans danger pour la santé mais sent mauvais. Assurer une aération suffisante dans la pièce de mise en place.

ATTENTION! Lorsque le feu est allumé, les surfaces des vitres et des revêtements deviennent extrêmement chaudes : risque de brûlure !

3.2 ALLUMAGE ET ALIMENTATION DU FEU ALLUMER UN FEU (COMBUSTION SUPÉRIEURE)

Toute bonne combustion nécessite le combustible bien préparé, la température de combustion correspondant à la phase de combustion et une alimentation en oxygène adaptée pour fonctionner de manière écologique et optimale au niveau énergétique.

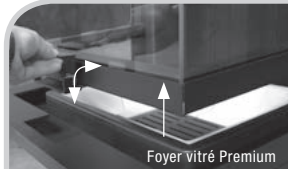
3.2.1 ALLUMAGE DU FEU (COMBUSTION SUPÉRIEURE)

Principe: cette méthode d'allumage est une possibilité simple et efficace d'abaisser les émissions des foyers. Le tas de bois brûle ici depuis le haut vers le bas. Grâce à cette méthode de combustion, tous les gaz passent la zone brûlante de combustion (flammes) au-dessus du tas ce qui permet d'atteindre une combustion complète. Le bois placé plus bas est réchauffé petit à petit, le gaz s'échappe et brûle dans la zone de combustion brûlante. Le résultat est une combustion qui se déroule de manière beaucoup plus régulière que par l'allumage par le bas.

Attention: il est important avec cette méthode d'éviter une flambée rapide vers le bas. L'allumage du bûcher dans le foyer ainsi que l'entassage correct des bûches et l'observation au début du feu par rapport au réglage adéquat de l'air de combustion demande une certaine expérience.

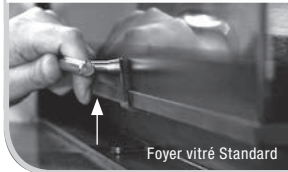
Procédure:

1. Porte du foyer vitré entièrement ouverte (faire pivoter ou coulisser vers le haut).



Foyer vitré Premium

- Pour ouvrir les portes des foyers Premium on doit les pousser vers le haut en utilisant la poignée rabattable.

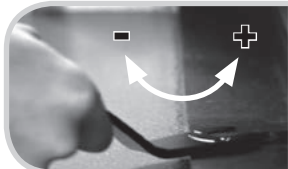


Foyer vitré Standard

- Pour ouvrir les portes des foyers Standard on doit les pousser vers le haut.



2. Commencez avec une mise en tas croisée des blocs de bois sur les restes de cendre dans la zone de la grille. Utilisez les bûches plus grosses en bas et des bûches de plus en plus petites plus vous montez.



3. Ouvrir complètement l'air de combustion. Tournez la tirette de réglage à l'aide de la « main froide » dans la position d'allumage à fond à droite (+).

En fonction de la longueur des bûches et des dimensions de la chambre à combustion, les foyers vitrés étroits se remplissent avec la face avant vers l'avant. Les foyers vitrés larges se remplissent avec le côté long vers l'avant. Observer la quantité de bois par heure selon le chapitre „2.1.3. Quantités de bois“.



Placer entre le bois d'allumage deux à trois aides à l'allumage (par ex. laine de bois imprégnée de cire).

4. La couche du haut est composée de suffisamment de petits bois d'allumage. Du bois tendre est recommandé ici (par ex. du sapin).



5. Frottez une allumette et allumez les aides à l'allumage.



Foyer vitré Premium

6. Maintenant, fermer la porte. Selon la dépression dans la cheminée, il peut être utile de laisser la porte du foyer entre-ouverte d'environ 3 cm afin que le feu s'allume correctement.



Foyer vitré Standard



7. Le bois d'allumage brûle maintenant rapidement et les petites bûches du haut commencent à brûler clairement. Maintenant, la porte du foyer doit être fermée entièrement.

La quantité de bois d'allumage doit être telle que des températures élevées puissent être atteintes le plus rapidement possible afin que le tirage de la cheminée se développe rapidement..



8a. Pour cela, tourner la tirette de réglage en position du milieu (air primaire fermé). Quand les flammes sont toutes petites, ouvrir à nouveau la tirette de réglage (tourner vers la droite (+)).



8b. Ou fermer encore un peu (tourner vers la gauche (-) si le feu croît trop vite.

8. Quand les petites bûches du haut ont entièrement brûlés et que le feu atteint la prochaine couche, il faut réduire l'air de combustion.



9. Quand le feu a atteint la couche la plus basse de bûches, la quantité d'air peut être réduite.



10. Le combustible va brûler jusqu'à un tas de braise.



11. Tant qu'il y a encore assez de braise, il est possible d'ajouter du bois.

Il peut être judicieux dans cette phase de réguler plusieurs fois la quantité d'air. Avec un peu d'expérience avec les propriétés de son propre foyer vitré, vous trouverez vite le réglage optimal.

Après avoir rajouté du bois, on devra immédiatement ouvrir complètement l'arrivée d'air de combustion, afin d'enflammer rapidement le bois rajouté. Ceci permet de retrouver rapidement des températures élevées dans le foyer et donc d'obtenir une combustion complète et écologique.



12. Si on ne continue pas à alimenter le feu, la tirette de réglage peut être entièrement fermée avec la « main froide » dès qu'il n'y a plus qu'un tout petit peu de braise.

Selon l'essence de bois et la quantité, la braise restante et le tirage de la cheminée, cette phase de réchauffement dure environ 5 minutes jusqu'à ce que l'air de combustion puisse être réduit, selon la description du point 8.

Fin de la combustion!

3.3 FLAMBÉE/ALIMENTATION DU FEU

- Selon les conditions météorologiques, amenez la tirette de réglage vers la position centrale ou légèrement au-dessus (fermeture de l'arrivée d'air). Ce réglage dépend toujours de l'expérience et des conditions locales actuelles.
- N'ouvrez pas la porte sous peine de provoquer le refoulement de fumées dans la pièce pour cause de dépressurisation soudaine. Tout d'abord, entrebâillez légèrement la porte.
- En rajoutant du bois pendant la phase incandescente, vous évitez que de la fumée ne se propage lors de l'ouverture de la porte.
- Des intervalles de recharge typiques sont env. 30-60 minutes afin que le foyer vitré puisse fonctionner en continu.
- Lors de la recharge de bois, ne pas recouvrir complètement la braise.
- Après chaque recharge, mettre la tirette de réglage quelques minutes entièrement vers la droite jusqu'à ce que le bois ajouté soit bien enflammé.
- Après la recharge, ne jamais réduire l'air de combustion. Risque de déflagration !
- Ne jamais ajouter sur une longue durée, plus de combustible que préconisé.
- Ceci est valable également quand la cheminée est hors service.
- Ne fermez jamais entièrement la tirette de réglage de l'air pendant la combustion (risque de déflagration).



La fin de la combustion est atteinte, lorsque le bois est complètement consommé, qu'il n'y a ni feu couvant, ni combustion incomplète du bois. La tirette de réglage peut maintenant être fermée (position gauche).

4. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

4.1. CHAUFFER PENDANT LA PÉRIODE DE TRANSITION

Une des conditions préalables, essentielle au fonctionnement d'une cheminée, est le tirage dans le conduit (dépression). Celui-ci dépend des températures extérieures ainsi que de la saison. Pendant les périodes de transition entre l'hiver et le printemps et entre l'été et l'automne, le tirage peut donc venir à manquer en cas de températures extérieures élevées, ce qui rend l'allumage difficile et entraîne un fort développement de fumée. Que pouvez-vous faire ?

- Vider le bac et la grille à cendres avant l'allumage. Poser la grille avec les empreintes gravées vers le bas.
- Si le tirage de la cheminée est plus faible, un « Feu d'appel » plus grand doit être allumé. Faites-vous conseiller à ce sujet par l'installateur de votre poêle ou par votre ramoneur.
- Le cas échéant, le tirette de réglage de l'air peut être laissée complètement à droite (débit d'air maximal) après l'allumage du feu. Il est important d'apporter au feu le débit d'air de combustion suffisant pour stabiliser le tirage de la cheminée sans en fournir plus que nécessaire ; trop de bois se consumerait trop rapidement
- Dans la phase terminale de la combustion, ne pas mettre la tirette de réglage entièrement vers la gauche pour éviter que le tirage de la cheminée s'effondre et provoque un feu couvert dans le foyer vitré.
- Si l'air de combustion est fermé trop tôt et que la braise est entièrement recouverte lors de la recharge, cela peut provoquer une combustion explosive (déflagration) !
- Pour éviter les résistances dans le lit de braise, la cendre doit être balayée prudemment plus souvent afin que la grille à cendres ne se bouche pas et que l'air d'amenée puisse s'écouler sans obstacle.

4.2 FONCTIONNEMENT AVEC UNE PORTE DE FOYER OUVERTE

- Le mode de fonctionnement ouvert est permis seulement si le foyer vitré a été certifié à cet effet. Ceci figure dans les caractéristiques techniques de la notice de montage jointe séparément.
- Selon 1.BImSchV (ordonnance fédérale allemande sur la protection des émissions), les foyers à fonctionnement ouvert ne peuvent fonctionner en Allemagne qu'occasionnellement.
- Les foyers encastrables ne doivent être utilisés en mode ouvert que sous surveillance pour prévenir les risques d'incendie à cause d'étincelles ou de la projection de braises.
- En particulier lors d'un fonctionnement ouvert, ne faire brûler que des bûches et pas de bois de résineux.

4.3. AIR DE COMBUSTION - AIR DE CIRCULATION - AIR FRAIS

- La conduite d'air de combustion doit toujours être dégagée.
- Afin d'empêcher une accumulation de chaleur dans l'appareil, les grilles ou les bouches de sortie d'air présentes doivent être dégagées et ouvertes lors de l'allumage.
- Dans la zone de rayonnement du foyer vitré, aucun objet en matière inflammable ne doit être posé jusqu'à une distance de 80 cm à partir de l'arête avant de l'ouverture du foyer (voir également chapitre « 10 caractéristiques techniques » dans la notice de montage afférente au foyer vitré).
- Les objets en matière inflammable ne doivent pas être posés sur les surfaces libres du foyer.
- Ne pas utiliser d'appareils générant une dépression dans le même étage/regroupement d'air (par ex. hotte d'aspiration dans la cuisine). Il y a risque ici de sortie de fumée dans la pièce d'habitation.
- A l'extérieur du périmètre de sécurité, aucun objet ou matériau

inflammable ne devra être posé ou installé dans un rayon de 5 cm du revêtement de la cheminée si la température de la surface atteint ou peut atteindre $> 85 \text{ }^\circ\text{C}$.

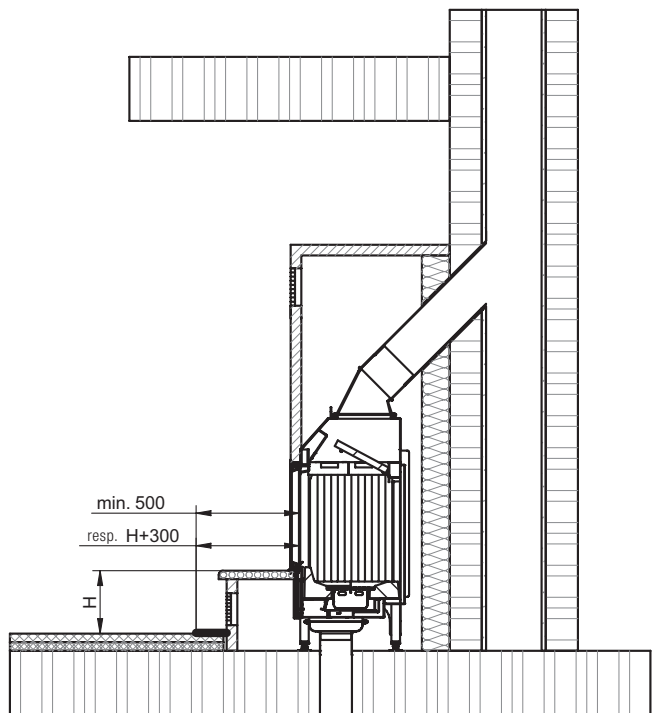
- Notez qu'une cheminée en service se réchauffe très fortement. La vitre peut se réchauffer à plus de 300°C . Utilisez toujours le gant de protection contre la chaleur fourni et la poignée = « main froide ».
- Il est autorisé en Allemagne d'utiliser des foyers uniquement selon 1. BImSchV (ordonnance fédérale sur la protection des émissions).

4.4 PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

4.4.1 MESURES PARTICULIÈRES DE PROTECTION INCENDIE RELATIVES AU REVÊTEMENT DE SOL À PROXIMITÉ DU FOYER

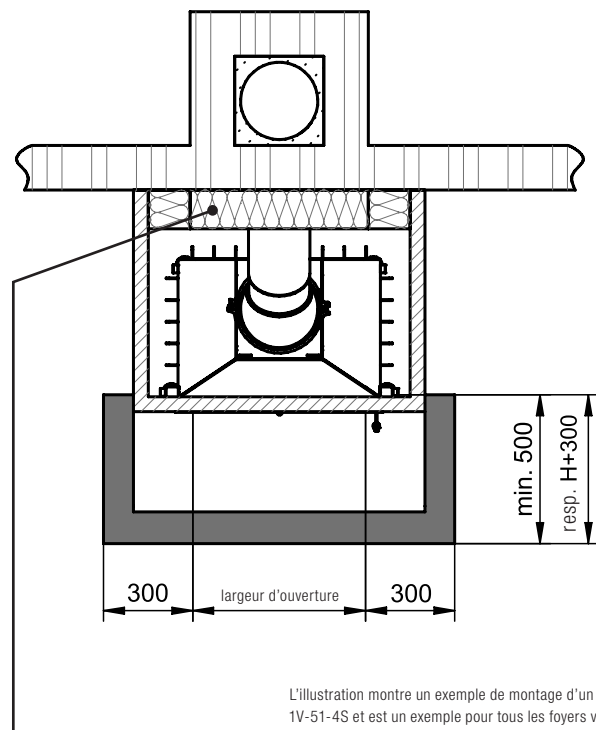
En cas de revêtement de sol inflammable (par ex. moquettes, parquet etc.) poser une protection anti-étincelles faite d'une matière résistante au feu (par ex. verre résistant, pierre naturelle, carrelage, marbre, granite ou autres matériaux minéraux). En cas de couche en métal, elle doit avoir une épaisseur d'au moins 1 mm.

Le revêtement doit être sécurisé contre le déplacement et fixé. Le revêtement anti-étincelles doit être orienté vers l'avant, correspondre à la hauteur du fond de la chambre de combustion (hauteur plateau du foyer) H plus 300 mm mais doit toutefois au total avoir une longueur d'au moins 500 mm.



L'illustration montre un exemple de montage d'un Varia 1V-51-4S et est un exemple pour tous les foyers vitrés.

De plus, la zone à partir de la zone de rayonnement droite de l'ouverture de la chambre de combustion effective doit être protégée de 300 mm à gauche et à droite (voir figure).

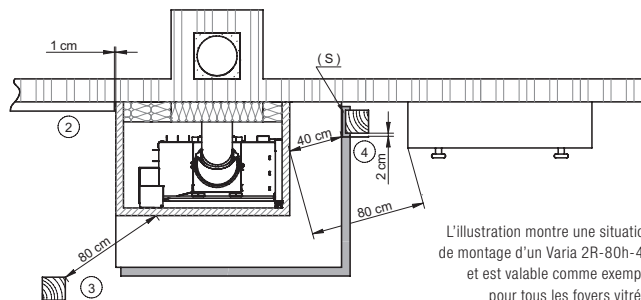
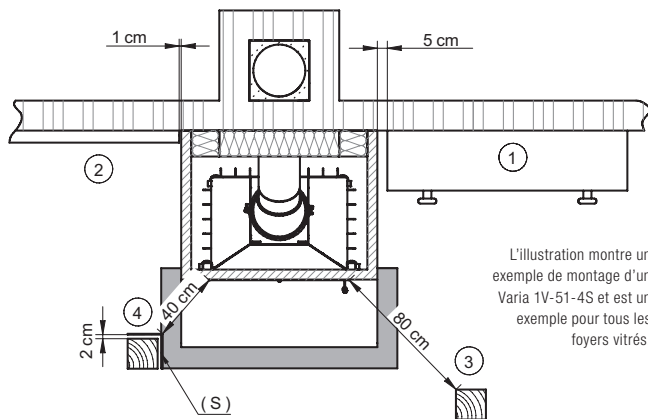


L'illustration montre un exemple de montage d'un Varia 1V-51-4S et est un exemple pour tous les foyers vitrés.

Veuillez demander à votre installateur de poêle ou à votre ramoneur si et comment le flanc de la cheminé dans sa situation de mise en place doit être isolé.

4.4.2 MESURES PARTICULIÈRES DE PROTECTION INCENDIE POUR LES ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION AVOISINANTS INFLAMMABLES

1. Entre les meubles (par ex. une commode) et l'habillage de la cheminée, il doit y avoir une distance d'au moins 5 cm.
2. Pour les éléments de construction qui ne sont contigus que par de petites surfaces (habillage de mur, sol ou plafond), nous recommandons un espace de 1 cm. Les tapisseries ne sont pas des éléments de construction inflammables.
3. Devant l'ouverture de foyer, il convient de respecter une distance d'au moins 80 cm vers l'avant, vers le haut et sur les côtés par rapport aux éléments de construction en matériaux inflammables, aux composants inflammables ainsi qu'aux meubles encastrés, dans la mesure où les éventuelles instructions de montage et de service spécifiques à l'appareil ne contiennent aucune autre indication.
4. En cas d'agencement d'une protection contre le rayonnement aérée des deux côtés (S), une distance de 40 cm suffit. Pour ce faire, la distance aérée de la protection contre le rayonnement (S) doit être d'au moins 2 cm.



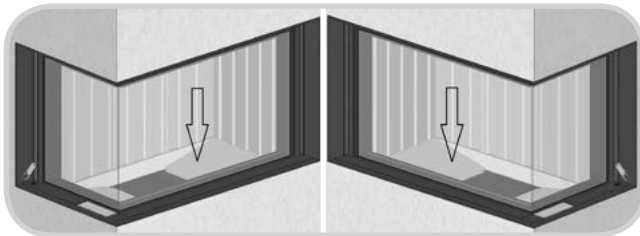
2. Pour les éléments de construction qui ne sont contigus que par de petites surfaces (habillage de mur, sol ou plafond), nous recommandons un espace de 1 cm.
3. Devant l'ouverture de foyer, il convient de respecter une distance d'au moins 80 cm vers l'avant, vers le haut et sur les côtés par rapport aux éléments de construction en matériaux inflammables, aux composants inflammables ainsi qu'aux meubles encastrés, dans la mesure où les instructions de montage et de service spécifiques à l'appareil ne contiennent aucune autre indication.
4. En cas d'agencement d'une protection contre le rayonnement aérée des deux côtés (S), une distance de 40 cm suffit. Pour ce faire, la distance aérée de la protection contre le rayonnement (S) doit être d'au moins 2 cm.

4.5 NETTOYAGE DE LA VITRE EN VITROCÉRAMIQUE SUR LES PORTES RELEVABLES

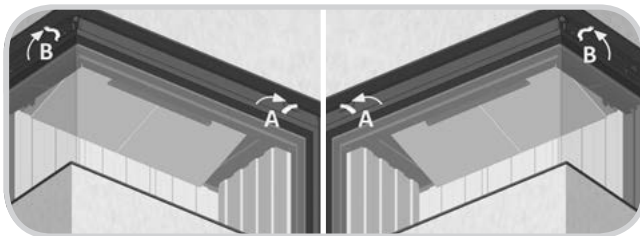
Un nettoyage de la vitre en vitrocéramique doit toujours se faire quand elle est froide (foyer hors service et refroidi, pas de cendres chaudes dans la chambre à combustion).

4.5.1 NETTOYAGE DE LA VITRE DES FOYERS VITRÉS PREMIUM À 2 COTÉS

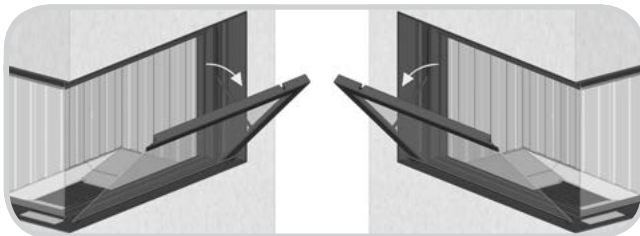
1. Poussez la porte complètement vers le bas !



2. Faites pivoter totalement le dispositif de fermeture A+B.



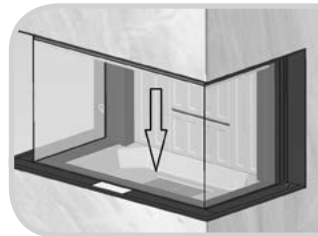
3. Pour le nettoyage penchez la vitre latérale.



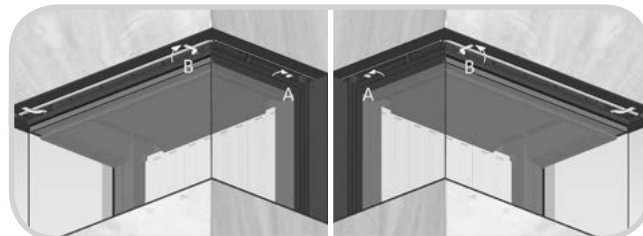
Pour la fermeture procédez dans le sens inverse.

4.5.2 NETTOYAGE DE LA VITRE DES FOYERS VITRÉS PREMIUM À 3 COTÉS

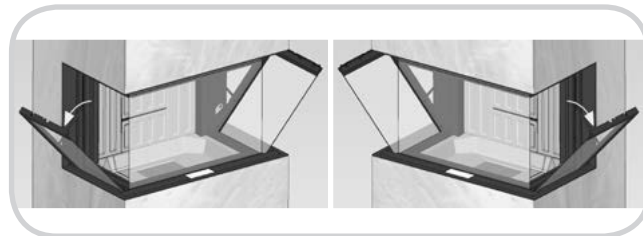
1. Poussez la porte complètement vers le bas !



2. Faites pivoter totalement le dispositif de fermeture A+B.



3. Pour le nettoyage penchez la vitre latérale.



Pour la fermeture procédez dans le sens inverse.

4.5.3 NETTOYAGE DE LA VITRE DES FOYERS VITRÉS STANDARD AVEC LES PORTES DROITES ET ESCAMOTABLES

Le nettoyage s'effectue uniquement à froid selon les modèles suivants :

Ouvrir la porte du foyer :

1. Fermer la porte du foyer (bien la faire coulisser jusqu'en bas !)
2. Placer la poignée « main froide » du côté gauche sur le verrou du milieu, situé au-dessus de la porte du foyer.
3. La porte peut maintenant s'entre-ouvrir. Respecter ici les consignes spéciales pour les modèles Linear 3S et Linear 4S ou Prestige !



Ouvrir le verrou en le tournant vers la droite.

Modèle Linear 3S:



1. Placer la « main froide » de côté dans la zone du bas sur le côté droit de la porte sur le logement.

2. Appuyer la « main froide » vers le bas, en même temps retenir avec l'autre main la porte du foyer. La porte s'entre-ouvre. Retirer maintenant la « main froide » de son logement afin d'éviter des dommages sur l'autel et des blessures. Basculer maintenant la porte avec une main jusqu'en butée.

Modèles Linear 4S ou Prestige:

1. Appuyer légèrement sur la poignée de la porte vers le bas pour la basculer tout en maintenant la porte du foyer en plaçant l'autre main en haut de celle-ci.



Basculer maintenant la porte avec une main jusqu'en butée.

La vitre peut maintenant être nettoyée conformément au mode d'emploi.

Fermer la porte du foyer :

1. Fermer la porte du foyer avec précaution.
2. Réenclencher le système de verrouillage situé au-dessus de la porte avec la poignée « main froide » jusqu'en butée. Cette opération est importante, car si elle ommise, le verrou peut froter l'intérieur de la hotte et la porte n'est pas hermétique.
3. Vérifier que la porte fonctionne parfaitement en la relevant et contrôler ensuite à nouveau que le système de verrouillage du haut est fermé à fond.

Utiliser exclusivement la poignée « main froide » pour ouvrir et fermer la porte. N'exercer en aucun cas de pression sur les vitres ! RISQUE DE CASSE.

4.5.4 NETTOYAGE DE LA VITRE DES FOYERS VITRÉS STANDARD AVEC LES PORTES ESCAMOTABLES EN FORME RONDE OU COUDÉES

Fermez la porte du foyer (bien la faire coulisser jusqu'en bas !) Posez la « Main froide » sur l'arrêt à glissière situé au-dessus de la porte du foyer. (Attention ! selon le modèle d'un ou des deux côtés)

Tourner vers la droite pour pousser le système de verrouillage du verrou de sécurité de 90 degrés vers l'avant (sous la hotte de la porte).



Un mouvement pivotant vers la droite vous permet de bloquer la remontée de la porte.



Placer la poignée « main froide » à droite de la porte sur l'emplacement / le loquet et tourner vers le haut.



Ouvrir la porte pour le nettoyage.

Fermer la porte du foyer :

1. Fermer la porte du foyer avec précaution et exercer une légère pression pour qu'elle reste en place.
2. Placer la poignée « main froide » sur le verrou du côté droit de la porte et le refermer jusqu'en butée en le tournant à fond vers le bas.
3. Libérez la glissière en tournant le système de verrouillage vers la gauche.
4. Vérifier que la porte fonctionne parfaitement en la relevant et contrôler ensuite à nouveau que le système de verrouillage est fermé à fond.

Après le nettoyage, refermer la porte du foyer vitré, placer la poignée « main froide » sur le carré, pousser la porte dans le sens de fermeture au niveau du cadre (pas au niveau du verre) et fermer la porte en tournant la poignée « main froide » vers le bas. N'oubliez pas de réenclencher le système de verrouillage de la glissière.

4.5.5 NETTOYAGE DE LA VITRE DES FOYERS VITRÉS STANDARD AVEC DES PORTES À 3 COTÉS

Le nettoyage s'effectue toujours à froid.

Ouvrir la porte du foyer :

1. Faire coulisser la porte du foyer jusqu'en bas !
2. Dégager le verrouillage de l'arrêt à glissière à l'aide de la « main froide » au-dessus de la porte du foyer vitré, à droite et à gauche. La porte est maintenant bloquée dans la position du bas.



Un deuxième verrou se trouve sur le côté opposé.

3. Déverrouiller les fermetures latérales de la porte à la main ou à l'aide de la « main froide » par un mouvement de rotation, respecter ici l'ordre chronologique !



Tourner d'abord le verrou du bas.



Puis tourner le verrou du haut.

4. Faire basculer les portes de la cheminée à gauche et/ou à droite. La vitre peut maintenant être nettoyée conformément au mode d'emploi.



Utiliser la porte exclusivement sur son cadre !

Fermer la porte du foyer :

1. Fermer la porte du foyer vitré avec précaution en soulevant un peu la porte et en appuyant contre l'élément vitré fixe.
2. Verrouiller les fermetures de porte en haut et en bas à la main ou avec la « main froide ». Retirer la « main froide ». Important : fermer d'abord le verrou du haut puis celui du bas.
3. Remettre les verrous des glissières au-dessus de la porte jusqu'en butée.

Attention : On ouvrant et en fermant le porte, utiliser exclusivement le cadre de la porte. N'exercer en aucun cas de pression sur les vitres ! (risque de casse !)

5. SERVICE ET ENTRETIEN

ATTENTION! Ne nettoyez jamais votre cheminée à chaud ni tiède.

5.1 PLAQUE SIGNALÉTIQUE

La plaque signalétique se trouve aussi bien sur le certificat de garantie que dans votre foyer vitré sous le bac à cendres ou le pot à cendres. Elle comporte les caractéristiques techniques ainsi que des recommandations. Vous ne devez pas retirer la plaque signalétique, étant donné que celle-ci atteste de la conformité de votre appareil et est nécessaire à la réception ainsi qu'aux contrôles annuels par le ramoneur.

5.2 BAC ET GRILLE À CENDRES

- Nettoyez et videz la grille et le bac à cendres régulièrement, en fonction de votre comportement de chauffage. ATTENTION! La cendre peut conserver la braise éventuellement jusqu'à 24 heures.
- Le cône de cendres dans le bac ne doit jamais atteindre ou obturer la fente dans la grille à cendres.
- 5.3 Insérer la face de la grille à cendre avec la gravure « unten » (bas) toujours tournée vers le bas dans l'évidement prévu à cet effet dans le fond du foyer.

5.3 VITRE

- Votre vitre reste alors le plus longtemps possible sans suie si
- Vous utilisez du bois sec (chapitre „2.1.2 Essence de bois“),
- Vous commandez la situation de combustion en fonction de l'air de combustion (chapitre „3. Incendie“),
- Le foyer vitré a une température de combustion si possible élevée,
- Le tirage de la cheminée est bon,
- La quantité de bois par heure se trouve dans la plage optimale de fonctionnement;

Un encrassement progressif à la suie de votre vitre est tout à fait normal et n'est pas un motif de réclamation. Nettoyez l'intérieur de la vitre régulièrement avec le nettoyeur fourni afin que les particules de suie ne s'incruster pas trop (après env. 8 - 12 heures de fonctionnement).

5.4 NETTOYAGE ET ENTRETIEN :

Le foyer, le tirage des gaz de chauffage et le chemin des gaz d'échappement doivent être nettoyés régulièrement. Il faut en particulier quand il y a eu une interruption prolongée du fonctionnement, s'assurer que la cheminée n'est pas bouchée.

Autres conditions voir tableau.

Quoi	Combien	Comment
Extérieur du foyer vitré et chambre à combustion	selon les besoins min. 1 x par an	Balai, aspirateur ou aspirateur à cendres
Vitre	En fonction du comportement du feu, recommandation pour une visibilité optimale après 8-12 heures de fonctionnement	Le verre peut être facilement nettoyé avec un nettoyeur pour vitres. Puis, avec un chiffon sec, ne pas frotter! Veillez à ce qu'aucun produit de nettoyage passe entre le cadre de la porte et le verre! Cela peut permettre de durcir le joint d'étanchéité entre la vitre et les encadrements de portes. Le joint perd de la souplesse et de l'étanchéité du coup des dommages sur la porte et le verre se produisent. Le produit à vitre peut être acheté directement chez votre revendeur.
Surface décorative en chrome ou en or	selon les besoins	Solution savonneuse douce et un chiffon doux, ne pas utiliser de produit abrasif, ne pas polir !
Surface en inox	selon les besoins	Nettoyant pour inox et chiffon doux
Surfaces peintes	selon les besoins	Chiffon doux sans produit de nettoyage contenant des substances abrasives
Grille à air chaud	selon les besoins	Chiffon à poussière ou aspirateur
Pot à cendres et grille	selon les besoins	Vider à la main ou avec un aspirateur spécial
Espace libre sous le pot à cendres	selon les besoins	Aspirateur ou aspirateur à cendres
Pièce de raccordement entre le foyer vitré et la cheminée	selon les besoins Min. 1x par an	Brosse, aspirateur à cendres

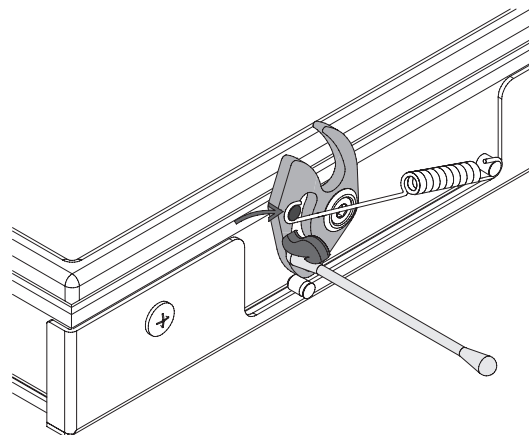
5.5 FERMETURE DE PORTE SMARTCLOSE

Les foyers vitrés munis de la technique de verrouillage de porte SmartClose doivent être graissés régulièrement pour un fonctionnement correct (1 fois par saison de chauffage). Vous trouverez dans l'étendue de la livraison du foyer vitré un tube de pâte spéciale pour graisser le poêle.

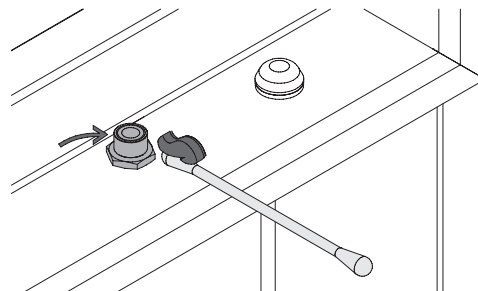
La pâte de graissage s'applique pour éliminer les portes qui se ferment difficilement ou les bruits qui sont générés à la fermeture ou à l'ouverture de la porte du poêle. La pâte à graisser doit être appliquée au moins une fois par an sur le raccord à ressort du SmartClose et sur ses galets.

En cas de foyers utilisés fréquemment ou très intensément, il peut s'avérer nécessaire de réduire l'intervalle de graissage. En fonction du type de foyer, les ressorts du verrouillage de la porte se trouvent en dessous et/ou en dessus ainsi que sur les côtés de la porte du foyer. Pour graisser les fermetures, prenez un coton-tige conventionnel pour vous aider à appliquer la graisse.

Pour appliquer la pâte à graisser, procédez comme suit :
Ouvrir et fixer la porte du foyer. Mettre un peu de pâte sur le coton-tige et humidifier le logement des ressorts du verrou de la porte. Tourner à la main le galet de logement fixé sur le corps pendant l'application. Fermer et ouvrir quelques fois la porte du foyer et au besoin appliquer encore de la pâte de cuivre.



Attention : la pâte de cuivre ne doit pas toucher les habits ou similaires !
Éliminer les salissures directement avec un chiffon en coton.
Ne mettre en aucun cas l'appareil en service dans l'intervalle !



6. AIDE

Problème	Cause, explication	Chapitre, note	Solutions
La vitre se couvre de suie rapidement, en grande quantité et de manière irrégulière	Vous n'utilisez pas le bon combustible.	2.	Utiliser du bois naturel en morceaux correspondant à 1. BImSchV §3.
	La température extérieure s'élève à env. plus de 15° C. Les conditions météorologiques ne sont pas favorables (par ex. brouillard). Ces situations météorologiques surviennent surtout au printemps et en automne.	4.1	Remplir le foyer avec moins de combustible et allumer avec la grande position du volet à air.
	Il y a une inversion météorologique. Les couches d'air supérieures sont plus chaudes que les couches inférieures.	4.1	Remplir le foyer avec moins de combustible et allumer avec la grande position du volet à air.
	La commande à air de combustion n'est pas ouverte entièrement.	3.2.1	Mettre la tirette de réglage de l'air dans la position droite à fond.
	La conduite à air de combustion externe est bouchée.	4.3	Nettoyer la conduite d'air de combustion.
	L'air de combustion est trop réduit. La suie se forme en l'espace d'env. une demi-heure. (Il est normal que l'installation se salisse lentement à force d'utilisation. Une vitre de voiture se salit de même lorsque vous roulez.)	3.2.1	Vérifier la position de la tirette de réglage de l'air et au besoin amener le poêle à température de fonctionnement en ouvrant complètement l'air de combustion.
	Le joint/joint de porte est mal posé.	-	Vérifier tous les joints, par ex. ouvrir la porte du foyer et presser correctement le joint dans le profilé de la porte.
	Le bois n'est pas assez sec.	2.	Mesurer l'humidité résiduelle du bois utilisé à l'aide d'un appareil de mesurage de l'humidité du bois. L'humidité résiduelle recommandée s'élève à 20 % ou moins.
	Il y a trop peu de bois. (Si les quantités de bois sont trop faibles, les températures générées dans le four sont insuffisantes.)	2.1.3	Vous trouverez dans les caractéristiques techniques, la quantité de bois par heure adaptée à votre poêle.
La cheminée tire trop/trop peu.	-	Observez la situation. Le rapport de tirage peut être influencé par la situation météorologique. Si la vitre continue à se recouvrir fortement de suie, informez votre ramoneur.	

Problème	Cause, explication	Chapitre, note	Solutions
Le feu s'allume difficilement	Vous n'utilisez pas le bon combustible.	2.	Utiliser du bois naturel en morceaux correspondant à 1. BImSchV §3.
	Le bois n'est pas assez sec.	2.	Mesurer l'humidité résiduelle du bois utilisé à l'aide d'un appareil de mesurage de l'humidité du bois. L'humidité résiduelle recommandée s'élève à 20 % ou moins.
	Le bois est trop gros.	2.	Utilisez de petites bûches pour allumer le feu. Utilisez uniquement du bois coupé dont l'épaisseur ne dépasse pas les 8 cm comme bois de chauffage. La longueur optimale de la bûche s'élève à env. 20-25 cm. Si vous souhaitez un chauffage sur une longue durée, il est préférable de recharger le poêle plusieurs fois en petites quantités qu'en chargeant une quantité trop importante en une seule fois.
	L'alimentation en air n'est pas garantie.	3.	Poussez la tirette totalement à droite pour allumer le poêle ou rajouter du combustible.
	La température extérieure s'élève à env. plus de 15° C. Les conditions météorologiques ne sont pas favorables (par ex. brouillard). On parle d'une période transitoire.	4.1	Remplir le foyer avec moins de combustible et allumer avec la grande position du volet à air.
	Il y a une inversion météorologique. Les couches d'air supérieures sont plus chaudes que les couches inférieures.	4.1	Remplir le foyer avec moins de combustible et allumer avec la grande position du volet à air.
	La commande à air de combustion n'est pas ouverte entièrement.	3.2.1	Mettre la tirette de réglage de l'air dans la position droite à fond.
	La conduite à air de combustion externe est bouchée.	4.3	Nettoyer la conduite d'air de combustion.
	La cheminée est bouchée.	-	Informez le ramoneur.
	La dépression de la cheminée n'est pas suffisante.	-	Allumer un feu d'appel dans la cheminée, faites-vous conseiller par votre installateur de poêle/ramoneur.
Sortie de fumée lors de la recharge du feu	Les appareils aspirant l'air sont allumés par ex. hotte d'aspiration.	3.1	Assurez-vous que les appareils aspirant l'air sont éteints.
	Alimentation trop précoce sur du bois encore non brûlé.	3.3	Ajoutez du bois seulement quand un lit de braise s'est formé dans la chambre à combustion.
	La cheminée est bouchée.	-	Informez le ramoneur.
	Le poêle n'a pas encore atteint la température de fonctionnement.	3.2.1	Laisser brûler le bois jusqu'à la braise de base et recharger avec de petites bûches.
	La porte a été ouverte trop rapidement.	3.3	Ouvrir la porte lentement et avec précaution.
Combustion trop rapide / Consommation de bois trop élevée	Le diamètre de vos bûches est trop petit.	2.1.3	Le périmètre de vos bûches s'élève de manière optimale à env. 25 cm.
	Le tirage de la cheminée est trop élevé.	-	Informez le ramoneur, le cas échéant agir en contre partie en réduisant plus fortement l'air de combustion.
	La commande de l'air de combustion n'a pas été réduite.	3.2.1	Mettre la tirette de réglage en position médiane.
	La porte du foyer est encore entre-ouverte pour l'allumage.	3.2.1	Fermer la porte du foyer !
	La quantité de bois par heure recommandée n'a pas été respectée.	2.1.3	Vous trouverez dans les caractéristiques techniques, la quantité de bois par heure adaptée à votre poêle.

7. DÉCLARATION DE GARANTIE

7.1 GÉNÉRALITÉS

La société Spartherm Feuerungstechnik GmbH / le «fabricant» accorde une garantie d'une durée limitée dans le temps au client final/ consommateur, ainsi qu'à ses revendeurs et intermédiaires, pour la durabilité des produits fabriqués par elle, dans les conditions et les limites décrites ci-après.

La garantie du fabricant accordée est valable sans préjudice des dispositions légales obligatoires en matière de responsabilité, comme par ex. en vertu de la loi sur la responsabilité du fait des produits, en cas de faute intentionnelle et de négligence grave, en raison d'une atteinte à la vie, au corps ou à la sécurité commise par la société Spartherm ou ses auxiliaires d'exécution.

Elle s'ajoute à la garantie légale à laquelle le consommateur a droit vis-à-vis de son vendeur.

Aux termes de la garantie du fabricant, on entend par consommateur toute personne physique qui est propriétaire du produit et qui ne l'a pas acquis pour le revendre ou pour l'installer chez des tiers dans le cadre de ses activités professionnelles commerciales ou indépendantes.

Le premier consommateur est le consommateur qui a acheté le produit en premier lieu auprès de la société Spartherm Feuer GmbH, d'un revendeur ou d'une autre personne physique ou morale qui l'a revendu ou installé dans le cadre de son activité professionnelle commerciale ou indépendante. Les produits de la société Spartherm sont des produits de qualité fabriqués selon l'état le plus récent de la technique. Les matériaux utilisés ont été sélectionnés avec soin, et tout comme l'ensemble de notre processus de fabrication, ils font l'objet de contrôles permanents. Des connaissances techniques particulières sont nécessaires pour la mise en place et le montage de nos produits. C'est la raison pour laquelle nos produits ne doivent

être installés et mis en service que par des entreprises spécialisées et dans le respect des dispositions légales en vigueur

7.2 PÉRIODE DE GARANTIE / PORTÉE DE LA GARANTIE

Die Garantiebedingungen gelten ausschließlich innerhalb der Bundesrepublik Deutschland und der Europäischen Union

Les conditions de garantie sont exclusivement valables en République Fédérale d'Allemagne et dans l'Union Européenne.

La garantie s'applique aux produits achetés à partir du 1er juillet 2016 (justificatif d'achat).

La société Spartherm garantit que ses produits sont exempts de vices de matériau, de fabrication et de construction. Des droits aux dommages et intérêts ou à la responsabilité du fabricant ne peuvent être revendiqués qu'en vertu des dispositions légales. Cette garantie couvre les défauts qui sont causés de façon démontrable par un vice de matériau, de fabrication ou de construction.

Les produits suivants sont couverts pendant une période de garantie de 5 ans à partir de la date d'achat par le premier utilisateur, mais au maximum pendant 6 ans après la fabrication.

- Corps de base des cellules de combustion
- Corps de base des poêles-cheminées
- Corps de base des cassettes de cheminée
- Corps de base des portes de cheminé

Une période de **garantie de 24 mois** s'applique à partir de la date d'achat du premier consommateur pour les produits suivants :

- Technique de levage de porte
- les commandes, telles que poignées, leviers, amortisseurs

- les composants électroniques et électromécaniques, tels que ventilateurs, régulateurs de vitesse, pièces de rechange d'origine
- tous les articles achetés et le matériel de sécurité

La société Spartherm offre une **garantie de 6 mois** à compter de la date d'achat du premier consommateur pour

- les pièces d'usure dans la zone du feu, telles que la chamotte, la vermiculite, les grilles, les joints et la vitrocéramique

La période de garantie n'est pas prolongée en cas de prestation de services couverts par cette garantie, à moins qu'un produit n'ait été entièrement remplacé.

7.3 EXTENSION DE LA GARANTIE À 10 ANS POUR LES NOUVEAUX UTILISATEURS DU CORPS DE BASE CELLULE DE COMBUSTION

La société Spartherm Feuerungstechnik GmbH prolonge de 5 à 10 ans la période de garantie pour les premiers utilisateurs de la cellule de combustion. La condition préalable est qu'il faudra enregistrer la cellule de combustion avec son numéro de série dans les 6 mois après l'achat en ligne sur le site www.spartherm.com/Service/Garantieverlängerung.

7.4 EXCLUSION DE LA GARANTIE

La garantie ne couvre pas :

- l'usure du produit
- la chamotte/vermiculite :

Il s'agit là de produits naturels exposés à des tensions et à des dilatations à chaque combustion. Des fissures peuvent ainsi s'y manifester. Tant que les revêtements restent en place dans la chambre de combustion et ne se cassent pas, ils s'acquittent parfaitement de leur rôle.

Les surfaces :

- IDécolations de la peinture ou des surfaces galvanisées qui sont dues à une contrainte thermique ou à une sollicitation excessive.

Le mécanisme de porte relevable :

- En cas de non-respect des consignes d'installation et de surchauffe des poulies de renvoi et des paliers qui en résulte.

Les joints :

- Problème d'étanchéité dû à la contrainte thermique et au durcissement

La vitrocéramique :

- Encrassement dû à la suie ou à des résidus incrustés de matériaux brûlés, ainsi que les changements de couleur ou autres changements visuels causés par la contrainte thermique.
- Transport et/ou stockage inapproprié(s)
- Manutention non conforme de pièces fragiles telles que le verre et la céramique • Manipulation et/ou utilisation non conforme(s)
- Absence d'entretien
- Installation ou raccordement incorrect de l'appareil
- Non-respect des instructions de montage et d'utilisation
- Modifications techniques de l'appareil effectuées par des personnes étrangères à la société.

La garantie ne couvre pas non plus :

- les pièces de l'installation qui n'ont pas été fournies par le fabricant
- les produits dans lesquels des accessoires non autorisés par le fabricant ont été installés
- les produits présentant des caractéristiques indiquant que des réparations non appropriées ou d'autres interventions ont été faites dessus.

7.5 CONDITIONS DE GARANTIE

La déclaration de garantie présuppose que le consommateur/le revendeur accepte cette déclaration de garantie par écrit vis-à-vis de la société Spartherm.

Pour ce faire :

- a) Enregistrement dans les 24 mois après la date d'achat sur la page d'accueil de Spartherm, disponible sur www.spartherm.com/Service/Garantieverlängerung et
- b) présentation de la preuve d'achat d'origine du produit Spartherm couvert par l'engagement de garantie et
- c) par une notification écrite du défaut/présentation du produit à Spartherm et la preuve que le défaut est survenu pendant la période de garantie. Cette preuve peut être apportée notamment par la présentation du justificatif d'achat.

L'efficacité de cette garantie est soumise à la condition que le produit ait été installé et entretenu correctement, conformément au mode d'emploi et aux règles de l'art reconnues, par exemple par un maître artisan ou une entreprise spécialisée agréée, ainsi que dans le respect du mode d'emploi, et que les produits Spartherm soient utilisés conformément aux instructions techniques et d'entretien de la société Spartherm.

En cas d'utilisation de pièces de rechange, seules les pièces fabriquées par Spartherm ou recommandées par elle doivent être utilisées.

7.6 LA GARANTIE PERD SA VALIDITÉ DANS LES CAS SUIVANTS :

pose, entretien, réparation et entretien des produits effectués par des personnes non familiarisées avec les produits, dommages causés par le vendeur, l'installateur ou des tiers, dommages causés par l'usure ordinaire ou des dommages intentionnels (au cas où des dommages sont causés par négligence, une part de responsabilité doit être imputée d'un commun accord), en cas d'installation ou de mise en service incorrectes, d'entretien non adéquat ou incorrect, pour des produits qui n'ont pas été ou ne seront pas utilisés conformément à l'usage prévu.

En cas de dommages dus à des cas de force majeure ou des catastrophes naturelles, mais pas exclusivement en cas d'inondation, d'incendie ou de

gel, utilisation de pièces détachées qui n'ont pas été fabriquées par la société Spartherm ou recommandées par elle.

7.7 PRESTATIONS EN CAS DE RÉCLAMATION DE GARANTIE

Spartherm est libre de réparer le produit défectueux, de le remplacer ou de rembourser le prix d'achat au consommateur/distributeur d'origine, la réparation ayant priorité. En règle générale, le consommateur doit faire réparer / remplacer le produit défectueux par un artisan spécialisé sur place avec l'accord préalable de Spartherm. Dans ce cas, la garantie couvre la livraison gratuite des pièces nécessaires. Si la société Spartherm décide d'effectuer elle-même la réparation, etc., avec une confirmation écrite, la société Spartherm prend en charge les frais de pièces détachées, d'installation et ses propres frais de main-d'œuvre, ainsi que les frais de transport ou d'expédition du produit. Le consommateur doit mettre le produit à sa disposition.

Lors du remplacement de l'ancien produit, il est remplacé gratuitement par un nouveau produit de même type, qualité et type. Si le produit en cause n'est plus fabriqué au moment de la notification des vices/défauts, Spartherm est en droit de livrer un produit similaire. Le transport ou la livraison à destination et en provenance de Spartherm ou du revendeur, le démontage ou la réinstallation du produit ou toute autre mesure spéciale ne peuvent être effectuées qu'avec l'accord préalable de Spartherm. Si la société Spartherm donne son accord à la mesure justifiée, cette société prend en charge les frais encourus pour l'exécution de la mesure.

Si un défaut du produit n'est pas couvert par la présente garantie, les frais d'expédition et de manutention du produit sont à la charge du consommateur/détaillant lui-même. En outre, le consommateur assume les coûts, y compris les frais de main-d'œuvre éventuels, occasionnés par l'examen du produit et les coûts de démontage et de réinstallation du produit, si de tels coûts sont générés. Si le consommateur souhaite faire effectuer la remise

en état après avoir été informé de ce que la garantie n'est pas applicable et des frais de remise en état prévus, il doit également prendre en charge les coûts des pièces de rechange et les frais de main d'œuvre.

7.8 REMARQUES CONCERNANT L'ENGAGEMENT DE GARANTIE EN VERTU DE L'ART. 477 DU CODE CIVIL ALLEMAND (BGB)

Les droits de garantie légaux du consommateur à l'encontre du vendeur respectif ne sont soumis à aucune restriction, indépendamment de cette garantie du fabricant, et peu importe que la garantie prescrite soit revendiquée ou pas dans le cadre d'un droit à la garantie. C'est pourquoi l'acheteur peut faire valoir contre le vendeur selon son libre choix - en plus et même sans faire valoir ses droits à la garantie – ses droits d'acheteur prescrits par la loi pour vices de la marchandise achetée, en particulier ses droits à la prestation corrective, au retrait, à la réduction du prix d'achat ou à l'indemnisation du dommage (voir art. 437 BGB), ainsi que les règles séparées correspondantes relatives à la prescription selon l'art. 438 BGB. Cette garantie est valable sans préjudice des dispositions légales obligatoires en matière de responsabilité civile.

7.9 RESPONSABILITÉ

La présente déclaration garantie ne confère pas de droit à des dommages-intérêts pour dommages indirects de toute nature, ni à d'autres droits à des dommages-intérêts. Cette restriction ne s'applique pas aux dispositions légales obligatoires en vertu desquelles le fabricant est responsable même en l'absence de cette déclaration de garantie volontaire.

7.10 DÉLAI DE PRESCRIPTION

Les réclamations au titre de la garantie doivent être formulées immédiatement, mais au plus tard 2 mois après avoir pris connaissance d'un vice.

Passé ce délai, l'exercice des droits de garantie est exclu.

Les droits de garantie sont prescrits 6 mois après la fin de la période de garantie.

7.11 LIEU D'EXÉCUTION, TRIBUNAL COMPÉTENT ET DROIT APPLICABLE

Cette garantie est soumise au droit allemand, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. Le lieu d'exécution des obligations découlant de cette garantie est Melle, Allemagne. Dans la mesure où c'est autorisé, le tribunal compétent est celui du siège social de Spartherm Feuerungstechnik GmbH à Melle.

SPARTHERM

DIE WELTMARKE FÜR IHR WOHNZIMMER

The Global brand for your living room | La référence mondiale pour votre salon | Il marchio mondiale per il vostro soggiorno

La marca mundial para su salón | Het merk van wereldformaat voor uw woonkamer | Światowa marka do Państwa salonu

Торговая марка № 1 для Вашего дома

D Ihr Fachhändler | UK Your specialist dealer | F Votre revendeur spécialisé
IT Il vostro rivenditore specializzato | E Sus comercios especializados
NL Uw vakhandelaar | PL Państwa sprzedawca | РУС Ваш дилер



Spartherm Feuerungstechnik GmbH · Maschweg 38 · D-49324 Melle
Phone +49 (0) 5422 94 41-0 · Fax +49 (0) 5422 9441-14 · www.spartherm.com

Service-Hotline 0180 594 41 94

14 Cent/Minute inkl. MwSt. aus den deutschen Festnetzen,
max. 42 Cent/Minute inkl. MwSt. aus den deutschen Mobilfunknetzen